

PICHON Jean, Victor, René

Etat civil :

Né le 31 mars 1934 à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Famille :

Fils de Marcel Pichon, Chef de bureau, et de Valentine Dahyot. Marié à Annick Le Coguic. Cinq enfants : Christine, Jean-Yves, Eric, Béatrice, Michel.

Position :

Inspecteur général. Retraité (à compter du 20 mai 1996, remplacé par Bernard Le Lann qui prend sa suite comme directeur à Paris de la délégation Ouest¹).

Formation :

Lycée de Rennes. Faculté de sciences et de droit de Rennes. Faculté de Paris. Certifié d'études supérieures de mathématiques générales. Licencié en droit. E.N.S.P.T.T. 1960-1963. 3/15 sortie promotion cursus E.N.A., 6e E.N.S.P.T.T., 5e général.²

Service militaire :

1er novembre 1958 au 17 août 1959. Sergent.³

Carrière :

-1953 :

26 juin 1953 : Entré à 18 ans aux P.T.T., débute en 1953 (26 juin 1953⁴) comme inspecteur (IN) (Inspecteur Rennes, Gare⁵) avant d'intégrer l'E.N.S.P.T.T.

-1954 :

Inspecteur-élève, puis inspecteur adjoint à Paris et Rennes (1954-1960).⁶

-1960 :

Elève à l'ENSPTT.⁷

-1963 :

Octobre 1963 : Administrateur de 2ème classe⁸ au ministère des P.T.T. (direction du personnel) (1963-1966).⁹

¹ Les Echos Executives, Lettre n°315, 26 avril 1996. Biographies en ligne, bibliothèque de l'ENSPTT.

² A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, classement sortie promotion 1960-1963.

³ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497, carton 6, fiches renseignements E.N.A. promotion 1960-1963.

⁴ Jacques Lemerrier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988. BHPT.

⁵ Cahiers d'études et d'information. Courrier, n°30, p. 43. Bibliothèque de l'ENSPTT.

⁶ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

⁷ "Jean Pichon", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1987, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

⁸ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 22. BHPT : PC 00463.

⁹ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

-1966 :

1er octobre 1966 : chargé des services généraux au C.N.E.T. à Lannion (1966-1967) (détaché du 1er octobre 1966 au 1er octobre 1968¹⁰).

-1969 :

Réintégré à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales (D.I.P.A.S.) Assistant du directeur du personnel à l'administration centrale (1969-1972).¹¹

-1971 :

Février-mai 1971 : Fait partie du groupe de travail (avec entre autres pour le ministère des P.T.T. Ourtau et Simon) qui se réunit de février à mai 1971 pour la préparation du rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office des Postes et Télécommunications (dit " Rapport Galley ").¹²

15 Février 1971 : participe avec MM. Margat, Ristori, Colombat, Boulet à la réunion du Groupe de travail sur les " Structures de personnel de l'Office " en vue de la création possible d'un Office des P.T.T. voulue par le ministre des P.T.T. R. Galley.¹³

-1972 :

Responsable en 1972 du bureau chargé des statuts et de l'avancement du personnel. Revenu à la direction du personnel (1969) au ministère (direction du personnel et des affaires sociales).¹⁴

Juin 1972 : Reçoit en tant que chef de bureau à la Direction du personnel une délégation de la section nationale des cadres supérieurs C.G.T.-P.T.T. à propos des situations des personnels administratifs supérieurs des services extérieurs.¹⁵

-1973 :

Janvier 1973 : Administrateur de 1ère classe à la D.I.P.A.S. il est nommé sous-directeur à l'Administration Centrale (janvier 1973-1974).¹⁶

-1974 :

Directeur adjoint (avril 1974-1976) à la Direction du personnel et des affaires sociales (D.I.P.A.S.) du ministère des P.T.T.¹⁷ Reçoit avec M. Nutte conseiller technique au cabinet du ministre des P.T.T. au printemps 1974 une délégation de la C.G.T.-P.T.T. (Section

¹⁰ A.N., F90 21139, dossier 9 Mobilité des administrateurs des P.T.T., feuille volante s.d., non signée.

¹¹ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

¹² " Rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office National des Postes et télécommunications ", mai 1971, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

¹³ Compte rendu de la réunion du groupe de travail, réunion du 15 février 1971, archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

¹⁴ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

¹⁵ La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, juillet 1972, archives C.G.T.-P.T.T., Montreuil.

¹⁶ Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, avril 1973, Supplément à P.T.T. Syndicaliste, n°258, avril 1973, rubrique " Mouvements de personnel ", archives C.G.T. P.T.T., Montreuil.

¹⁷ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

nationale des cadres supérieurs). Au cours de cette rencontre auraient été promises : la garantie d'une carrière continue entre le grade INPA-INP, la normalisation de l'accès au grade DA, la création d'emplois de Directeur divisionnaire; promesses sans suite selon la C.G.T.-P.T.T.¹⁸

Octobre 1974 : Administrateur hors classe.¹⁹

-1976 :

Avril 1976 : Directeur régional des Postes des Pays de la Loire à Nantes (1er avril 1976-1978).²⁰ Parallèlement adjoint du Directeur Générale des Postes, chargé des régions.²¹

-1978 :

Avril 1978 : Inspecteur général, Chef de service régional des Pays de la Loire (avril 1978-1985)²², et adjoint au Directeur Général des Postes (relations avec les services extérieurs, chargé des régions²³).²⁴

-1979 :

Décembre 1979 : Rédige (en tant qu'Adjoint chargé des Relations avec les Services extérieurs) pour H. Capelle une note de 9 pages intitulée : "Réflexions personnelles sur la situation actuelle de la Poste", (Ses préoccupations en tant que chef de service régional : la mise au point et l'orchestration d'un discours plus mobilisateur, recherche d'une meilleure répartition des responsabilités et d'une plus grande efficacité dans l'action. I -Le discours, 1-1-analyse de la situation actuelle, Au sein des services, Avec le personnel et les syndicats, Avec les Télécommunications; 1 - 2-La Poste ne peut pas être réduite indéfiniment à des chiffres et à un strict langage de gestionnaire; Développer des axes mobilisateurs à partir du programme triennal de la Poste, Effort prioritaire engagé à partir de 1980 pour la formation du personnel, Accélérer les changements dans la politique de formation; II - L'action; 2 - 1-L'amélioration de la situation actuelle passe par : La définition d'objectifs cohérents à tous les niveaux, Une appréhension améliorée du trafic et des besoins, Une organisation claire des responsabilités; 2 - 1 - 1-Dans le domaine de la définition des objectifs des progrès ont été réalisés mais deux écueils subsistent : Celui des objectifs uniquement chiffrés et quantitatifs, Celui des renversements trop brutaux de politique; 2 - 1 - 2-L'évaluation du trafic et des besoins est encore un des éléments les plus faibles de la Poste : Trop de statistiques sont fausses et leur redressement entraîne une dégradation du climat, L'effort prioritaire; 2 - 1 - 3 -L'organisation des responsabilités gagnerait à être clarifiée : dans les relations administration centrale-Services extérieurs, Au niveau des établissements (choix des responsables, formation des hommes); 2 - 2-Le moyen privilégié demeure en ce domaine la déconcentration mais :

¹⁸ Compte-rendu d'audience de la fédération C.G.T.-P.T.T. (section nationale cadres supérieurs) avec MM. Clavaud et Simon, 24 octobre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 "1974 Grèves octobre-décembre", dossier noir "tracts communiqués des différentes organisations syndicales avec le ministère, correspondance".

¹⁹ La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, octobre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., Montreuil.

²⁰ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

²¹ Préparation du rapport préliminaire sur le Débat Public, Compte rendu des entretiens, entretien avec M. Pichon, 21 février 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/4.

²² Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

²³ Compte-rendu de l'audition de R. Pichon pour le Débat Public, 21 février 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/4.

²⁴ "Jean Pichon", La Documentation Permanente, Postes et Télécommunications, Paris, Société Générale de Presse, 1987. Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

L'état d'esprit ne paraît pas encore mûr au sein de la Poste, Les procédures existantes ne sont pas acceptées, Les moyens sont insuffisants).²⁵

-1981 :

21 avril 1981 : Fait parvenir en tant qu'Inspecteur Général une note personnelle à H. Capelle qui lui avait demandé son avis sur le document " La zone, pour quoi faire? ".²⁶

-1985 :

Juillet 1985 : Directeur de la promotion à la Direction Générale des Postes (juillet 1985-1987).²⁷

-1986 :

Membre de la Commission Presse-PTT sur les problèmes tarifaires de la presse.²⁸

-1987 :

8 janvier 1987²⁹ : Directeur du réseau à la direction générale de La Poste (1987-1988).³⁰

26 novembre 1987 : Fait parvenir, en tant que Directeur du Réseau, une note au Directeur Général de la Poste sur le Bilan économique du programme d'informatisation des Bureaux de Poste (IBP) (I-Principaux résultats de l'étude : possibilité d'un gain de 600 emplois/an sur la période 1988-1992 dans des établissements classés R3 ou HC, donc globalement 2600 emplois qui pourraient être dans les conditions actuelles dégagés au titre de la productivité; En dépit des gains de productivité substantiels, la valeur actuelle du projet serait significativement négative; " En l'état actuel des choses, le bilan économique IBP se traduirait donc par un déficit de l'ordre de 150 MF sur un bilan global de 1850 MF ". II-Les conditions d'équilibre du projet : équilibre financier possible si l'effort est conduit dans trois directions : 1-La réduction de certains postes de charges, notamment la maintenance; 2-La modification des organisations et des procédures actuelles; 3-L'évolution des logiciels; III-Perspectives à moyen terme.)³¹

-1988 :

Président directeur général de Polymédias, la Régie publicitaire de La Poste (1988-1989).³²

11 janvier 1988 : En tant que directeur du Réseau, adresse un note à l'attention de F. Vieilledent (Directeur financier) sur l'arbitrage du plan 1988-1992. " Le dossier de synthèse préparé par la DFI montre que l'agrégation des besoins exprimés par l'ensemble des directions et services ne permet pas de respecter l'objectif de productivité prévu par les niveaux de cadrage " (I-Le rappel des principales orientations contenues dans les propositions de la Direction du Réseau; II-Les contre-propositions de la DFI; a-Les emplois; b-Le

²⁵ Note de J. Pichon à H. Capelle, décembre 1981, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/9.

²⁶ Note de J. Pichon à H. Capelle, 21 avril 1981, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

²⁷ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

²⁸ " Jean Pichon", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1987, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

²⁹ " Jean Pichon ", La Documentation Permanente, Postes et Télécommunications, Paris, Société Générale de Presse, 1987. Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

³⁰ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

³¹ Note de J. Pichon à Monsieur Delage, 26 novembre 1987, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

³² Who's who 1989-1990, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1989, p. 1277. BNF.

fonctionnement; c-Les investissements; 2-Les automates; 3-IBP; 4-Distribution; III-Conclusion).³³

Février 1988 : Demande à Hugues Capelle (Inspecteur Général, Délégué du Directeur Général de la Poste pour la Région Ile-de-France) de coordonner les travaux de l'Atelier n°2 " Schéma d'implantation en zone urbaine " créé par la Direction du Réseau dans le cadre de la mise u point d'une nouvelle méthodologie de construction du schéma d'implantation des bureaux de poste.³⁴

22 mars 1988 : Chargé par le ministre des P.T.T. (G. Longuet) d'une " mission d'analyse et de propositions portant, d'une part sur l'organisation et les compétences du niveau régional, d'autre part, sur l'optimisation des relations entre ce niveau et les services de la Direction Générale " ³⁵ (Déconcentration de la Poste).

13 avril 1988 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Meynié, Limat Luciani, Bodet, Viard, Vieilledent, Milcent, Duparc, Migone, Delage...) au cours de laquelle Pichon fait un exposé sur la déconcentration. En tant que Directeur Général de la Poste Delage intervient au cours de la réunion : 1 - Demande que la réflexion soit prioritairement menée su les conditions et modalités de mise en place d'une organisation basée sur une diminution du nombre des interlocuteurs de la Direction Générale, qui ne se superpose pas aux Régions actuelles; 2 -donne son accord au principe de transfert aux départements des attributions opérationnelles assurées actuellement par les régions. 3 - Considère comme prématuré d'arrêter une option sur le nombre et le découpage des circonscriptions.³⁶

Juin 1988 : Rapport Pichon sur la déconcentration (Cf. rubrique ci-dessous).

Décembre 1988 : Rédige une note sur " Les conflits sociaux à la Poste et la déconcentration " (Processus actuel des conflits sociaux : -Remontée quasi immédiate du conflit à la Direction régionale puis très vite à la Direction Générale; -Difficulté très grande à associer lorsque le conflit s'étend l'ensemble des responsables régionaux à des décisions qui les concerneront rapidement. Pour limiter les risques de dérapage la règle devrait être : -Maintenir au maximum la gestion du conflit au niveau du Département en attribuant la plus grande autonomie à cet échelon opérationnel pour régler l'essentiel des conflits qui y naissent; - Organiser le couple Région-Direction Générale autour de la prévention, de l'organisation de l'aide à accorder au département lorsque le conflit est engagé. I - La prévention; La région doit jouer le rôle de plaque tournante pour : -l'observation et l'interprétation du climat social; -l'information permanente de la Direction Générale qui devrait se faire au sein même du Conseil de la Poste; -La validation des plans de secours et organisations de remplacement devant permettre en cas de conflit de modifier les conditions d'exploitation existantes. II - La gestion des conflits; La déconcentration au profit du département est une priorité majeure si l'on veut limiter la vulnérabilité des différents réseaux de la Poste en cas de conflit (courrier, services financiers...). L'action du couple Région-Direction Générale orientée sur : -L'aide à apporter aux départements concernés, notamment par la mise en oeuvre sous l'autorité d'un même chef de service régional, des plans de secours et d'entraide préalablement définis; -La participation des Directeurs de Régions à la prise de décisions au sein du Conseil de la Poste,

³³ Note de J. Pichon à F. Vieilledent, 11 janvier 1988, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

³⁴ Note de H. Capelle à l'Inspecteur Général Chef du Service Régional de la Poste de Paris, 12 février 1988, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

³⁵ Fac-simile de la lettre de mission de G. Longuet à J. Pichon, 22 mars 1988, in Jean Pichon, La déconcentration à la Poste et l'organisation des services, juin 1988, annexe 1, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

³⁶ Compte rendu du conseil de direction Générale du 13 avril 1988, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

transformé en cas de conflit important en véritable cellule de crise. III - Le suivi des conflits; Doit être surtout de la responsabilité des régions : -Résorption rapide des restes résultant d'un conflit, notamment en organisant une entraide entre les départements; -L'analyse des causes du conflit, les enseignements à en tirer, la surveillance des mesures prises qui trouveront naturellement leur place dans la cellule régionale d'audit; -La traduction de cette réflexion dans le plan d'action régional, notamment pour l'adaptation nécessaire des programmes régionaux de formation et de communication.)³⁷

-1989 :

21 février 1989 : auditionné par le groupe de travail sur le Débat Public. Permanence du thème de la déconcentration depuis 1971. Confidentialité jusqu'au rapport Ripert : étape-pivot pour la discussion publique. Rapport Chevallier fait le tour de la question, problème de la déception engendrée par le peu de suites données à ces réflexions. Problème de cycle : prise de conscience du problème, mise en place d'une cellule de réflexion, conclusions et départ de l'équipe en place... tout sera repris de zéro par la suite. Constat : Nécessité de la déconcentration à la Poste (permanence des thèmes et des expressions). Réactions individuelles des CSR à distinguer de leurs réactions collectives (réactions des corps). 1 - adaptation sans cesse accrue aux besoins, monopole et services financiers, conception de la politique de développement, relation au client, relations concurrentielles futures entre postes européennes adaptation au niveau local (et au niveau local européen). 2 - Efficacité accrue de l'organisation poste : gigantisme, prévoir possibilités d'adaptation : une gageure. Participation entre niveaux, évolutions récentes favorables (définition d'une stratégie volontariste de développement; culture de gestion), bonne réceptivité des cadres et du personnel. 3 - Insuffisances majeures : hypertrophie du niveau supérieur, confusion des attributions : problème du niveau opérationnel. Difficultés de dialogues entre les niveaux pouvoir associer les responsables de terrain à la définition de la politique. (...) . Organisation nouvelle à mettre en place : -Déconcentration optimale en direction des niveaux opérationnels forts : Départements, niveau infra-départemental. -Recentrer la Direction Générale sur la stratégie de l'entreprise et le pilotage des métiers. -Redéfinir le niveau intermédiaire : la région rôle fonctionnel. Comparaisons internationales : Evolutions internes des postes occidentales dès qu'elles ont pris en compte les nécessités du marché. Grande-Bretagne : décentration par activités; ailleurs : déconcentration géographique. Exemple type post US : mouvement de déconcentration mis en place et terminé en 1986 (en 9 mois) (...). „³⁸

11 septembre 1989³⁹ : Directeur régional de La Poste de Bretagne (1989-1990).⁴⁰

-1991 :

Directeur de la Délégation Ouest de La Poste (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) (1991-1996).⁴¹ A l'origine de la campagne <<Bougez avec La Poste>>, du concept du schéma directeur de présence postale et du parrainage du bateau La Poste. Chef de service régional à

³⁷ Note de J. Pichon à ? [H. Capelle], décembre 1988, archives de la Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

³⁸ Rapport d'audition de M. Pichon, déconcentration de la Poste, 21 février 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/4.

³⁹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1990, rubrique 2 non paginé. BHPT : PC 00463

⁴⁰ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

⁴¹ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1999, p. 1380. BNF.

Rennes, met sur pied des réunions semestrielles avec ses plus gros clients comme Yves Rocher et Ouest-France.⁴²

1er février 1991 : Reçoit une lettre de mission d'Y. Cousquer qui le nomme Directeur Délégué rattaché au Siège, en résidence pour les régions de Bretagne dont il conserve par ailleurs la pleine responsabilité de gestion jusqu'à la nomination du futur directeur de région des Pays-de-la-Loire, de Poitou-Charentes et de Basse-Normandie.⁴³

22 janvier 1991 : Y. Cousquer préside le conseil d'administration de La Poste sur la "Communication sur les principes d'organisation de la Poste et de son groupe". Présente l'organisation retenue (ligne hiérarchique qui va du Président au Receveur en passant par un niveau régional organisé autour de 7 ou 8 grandes régions. Insiste sur l'articulation entre les responsabilités entre : le siège de La Poste (avenir de La Poste, sa stratégie, le long terme); les régions (programmation, le moyen terme); les départements et les unités de gestion (l'année, la gestion quotidienne). La mise en place de ces structures "cible" est envisagée dans un délai de 6 à 8 mois. Un travail de concertation interne et externe, qui s'effectuera au cours du premier semestre qui devrait permettre de choisir entre les deux options de 7 ou 8 grandes régions. La président désigne les six directeurs délégués : MM. Meynié, Rauch, Bodet, Pichon, Bonneton; chargés de ce travail de concertation, M. Capelle coordonnera leurs travaux.⁴⁴

Mars 1991 : Rédige une note pour H. Capelle sur la Délégation Générale Grand Ouest (projet de découpage).⁴⁵

-1980 :

16 septembre 1980 : E. Simon inaugure en la présence de Pichon et en présence de M. Couzier préfet de région, l'extension de l'hôtel des Postes de Nantes.⁴⁶

-1981 :

A la date de juin 1981 : Inspecteur général à la Direction Générale des Postes, représentant en même temps que Fara, des Chefs de service régionaux au Conseil de direction (J. Babin étant Directeur général à la Direction Générale des Postes, Delmas, directeur général adjoint Directeur des services Postaux).⁴⁷

-1991 :

1991 : Co promoteur avec Aimé Perret et membre du comité de pilotage (en même temps que entre autres H. Capelle, L. Duparc, J. Lenormand, R. Limat) du Projet " 1000 managers pour une stratégie ".⁴⁸

⁴² Références La Poste, janvier-février 1991, p. 20-21. CHP.

⁴³ Lettre de mission de Y. Cousquer à Jean Pichon, 1er février 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

⁴⁴ Compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, 980486/2.

⁴⁵ "Délégation Générale Grand-Ouest, projet de découpage", mars 1991, Archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

⁴⁶ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 1er septembre 1980, n°64, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁴⁷ P.T.T., Répertoire téléphonique de l'Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 1. CHP.

⁴⁸ Composition du groupe de pilotage, s.d. [1991], archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

Activités associatives, politiques, syndicales :

Membre et Vice-président de l'union des associations sportives des P.T.T. (A.S.P.T.T.) de France et d'Outre-mer, Président de l'union interrégionale des A.S.P.T.T. Basse-Normandie-Bretagne-Pays de Loire.

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1971 :

Mai 1971 : “ Rapport au Premier Ministre sur la création éventuelle d'un Office national des Postes et Télécommunications ” (dit “ Rapport Galley ” auquel Pichon a participé) (I - Pourquoi une réforme ? ; II - Les missions des P.T.T.; III - La tutelle et la direction de l'Office national; IV - Le cadre financier; V - Le statut du personnel; VI - Les méthodes de gestion), 14 p. + annexes.⁴⁹

-1975 :

*Assure en 1975 les quatre séances de cours de l'E.N.S.P.T.T. sur La fonction publique.*⁵⁰

-1984 :

Début 1984 : Auditionné par Jacques Chevallier lorsque celui-ci prépare son rapport L'avenir de la Poste. Rapport de mission au ministre des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion, Paris, La Documentation Française, juin 1984.⁵¹

-1987 :

Juillet 1987 : Auteur d'un rapport sur : “ Informatisation des bureaux moyens. Bilan économique du programme d'Informatisation des Bureaux de Poste (IBP) ”, Direction du Réseau, Bureau A3 (I-Synthèse; II-Analyse des coûts et des gains; -Le cadre de l'étude; A - Les coûts; B - Les gains; III - Tableaux de calcul; A - Résultats globaux; B - Analyse de sensibilité).⁵²

-1988 :

Juin 1988 : A la demande du ministre des P.T.T. G. Longuet, auteur d'un rapport sur : “ La déconcentration à La Poste et l'organisation des services ”, 80 p. + annexes (Avant-propos; I - Le constat : la nécessité d'accélérer la politique de déconcentration de la Poste; 1-1 La nécessité d'accélérer la politique de déconcentration de la Poste; -La pression des marchés, - Les évolutions au sein des entreprises, -La perspective de nouveaux défis, 1 - 2 La Poste, ses structures et la déconcentration; -Les évolutions favorables, -Des insuffisances et des dysfonctionnements majeurs qui font obstacles à la déconcentration, -Le résultat, -L'évolution nécessaire; II - Les éléments-clés d'une organisation nécessaire; 2 - 1 Les principes de base de la nouvelle organisation; -Une déconcentration optimale au profit des niveaux opérationnels, - Un recentrage de la Direction générale sur la stratégie de l'entreprise et le pilotage des métiers, -Une modification du niveau régional vers une structure fonctionnelle, -nécessité de clarifier les responsabilités, de mettre en oeuvre une structure plus cohérente sur l'ensemble de la Poste, d'améliorer les procédures de dialogue entre niveaux; 2 - 2 Les structures envisageables pour le niveau régional, -Les quatre solutions possibles : •un niveau supplémentaire, •l'organisation par activité et la suppression d'un niveau régional commun,

⁴⁹ Rapport Galley sur la création d'un Office des P.T.T., mai 1971, A.N., C.A.C., 980486/1.

⁵⁰ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance. 1975, Programme de l'E.N.S.P.T.T. sur l'enseignement de connaissance de l'entreprise, décembre 1975.

⁵¹ Annexes du rapport de J. Chevallier, p. 123, SNA.

⁵² Jean Pichon, “ Informatisation de bureaux moyens. Bilan économique ”, 4 p. + 20 p. annexes, juillet 1987, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 940332/1.

•le maintien des régions actuelles et une déconcentration à leur profit de certaines activités de la Direction générale, •une structure nouvelle adaptée aux besoins : solution préconisée; III - Des exemples externes susceptibles d'éclairer la démarche entreprise; 3 - 1 L'expérience de Postes occidentales. Un constat : l'évolution générale des structures et des organisations dans de nombreux pays, -L'Allemagne fédérale, -La Grande-Bretagne, -Les Etats-Unis d'Amérique; 3 - 2 Le précédent des Zones " Télécommunications " (1978-1981), -La raison d'être, la nature et les objectifs des zones télécommunications : acquérir l'indépendance dans le fonctionnement quotidien, réduire la portée de direction du Directeur général, harmoniser la taille des organisation territoriales, -Les enseignements à tirer de ce précédent; 3 - 3 Les exemples d'entreprises françaises à réseau national; -Les enseignements d'une étude comparative, -Les deux modèles de niveau intermédiaire : rôle de pivot ou de structure relais; 4 - La mise en oeuvre de la nouvelle organisation, la région, élément-charnière et plaque tournante entre le niveau stratégique et l'échelon opérationnel; 4 - 1 Le rôle des trois niveaux, -Les cinq cadrages : stratégique, économique et financier, opérationnel et technique, commercial et humain, -Le rôle de chaque niveau (Direction générale, Région, Département) pour chacun de ces cadrages, -Les transferts d'attributions et des moyens à envisager, -Les services sectoriels; 4 - 2 La nouvelle structure régionale, -Son rôle : élément-charnière, -Sa géographie : le nouveau découpage régional, -Son fonctionnement; 4 - 3 Les aspects humains de la mise en oeuvre de l'organisation nouvelle; -Un élément fondamental du projet; 4-4 Les aspects externes de la réforme; -La modification de l'environnement juridique, -Les négociations nécessaires; 5 - La période transitoire; 5 - 1 Définition de la période transitoire, - La première phase : avant la publication des textes, -La deuxième phase : entre cette publication et l'adoption de régime de croisière; 5 - 2 Les modalités de la période transitoire, - Les deux options possibles; 5 - 3 Le rôle essentiel du Chef de projet-Délégué du Directeur Général : -la prise en charge immédiate de certaines attributions, -L'amorce de l'organisation et du fonctionnement de la Région; 5 - 4 L'opération pilote et le calendrier des opérations; - L'intérêt d'une opération pilote, -Le calendrier proposé, -La structure de projet national; Conclusion.).⁵³

Décorations, distinctions honorifiques :

O. Légion d'honneur, C. Ordre National du Mérite Professeur du cours Personnel aux élèves de 1ère année de l'E.N.S.P.T.T. 4 août 1972.⁵⁴ Professeur de Personnel aux élèves de 3ème année de l'E.N.S.P.T.T. 4 août 1972.⁵⁵ Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 12 décembre 1969 (Décret du 12 décembre 1969, *J.O.* du 18 décembre 1969).⁵⁶ Officier de l'Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 18 juillet 1984 *J.O.* du 2 août 1984).⁵⁷

Chevalier de la Légion d'Honneur le 6 juillet 1977, Officier de la Légion d'Honneur le 31 décembre 1987 (décret du 31 décembre 1987, *J.O.* du 1er janvier 1988).⁵⁸

⁵³Fac-simile de la lettre de mission de G. Longuet à J. Pichon, 22 mars 1988, in Jean Pichon, La déconcentration à la Poste et l'organisation des services, juin 1988, annexe 1, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

⁵⁴A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossiers statistiques, Liste au 4 août 1972.

⁵⁵A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossiers statistiques, Liste au 4 août 1972.

⁵⁶Bulletin Officiel des P.T.T., 1969, " Blanc ", p. 89. CHP.

⁵⁷Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, t. 2, " Saumon ", Cab., 232 cab. 7, p. 1. CHP.

⁵⁸Bulletin Officiel des P.T.T., 1988, " Saumon ", p. 1. CHP.